

REGLEMENT INTERIEUR (à conserver)

ADRESSE DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Espace Jeunesse et Loisirs (3/12 ans)

13 bis rue du Manoir - 14840 CUVERVILLE
Tél : 02 31 72 18 74

Ferrand Aurélie directrice et coordinatrice du secteur enfance et jeunesse
Férey Mélanie directrice adjointe et animatrice

FONCTIONNEMENT

Période d'ouverture du centre de loisirs

Horaires d'accueil pour les 3/5 ans et les 6/12 ans

Pour toutes les périodes de l'année mercredis loisirs, vacances scolaires et le mois de juillet

8h00 à 18h00 en journée complète avec repas

8h00 à 12h00 matinée sans repas

8h00 à 13h30 matinée avec repas

12h00 à 18h00 repas et après-midi

13h30 à 18h00 sans repas après-midi

Horaires d'accueil du soir et du matin

8h00 à 9h00

17h00 à 18h00

Toute participation aux activités proposées par le centre de loisirs pour les enfants implique
obligatoirement :

- L'inscription au préalable de l'enfant sur les dates et heures des permanences indiquées sur les plaquettes d'information (aucune inscription ne sera prise en dehors de ces permanences)
- Les inscriptions se font en ½ journée avec ou sans repas ou journée complète à la semaine (sur les périodes des vacances scolaires)
- Etre vigilant aux horaires d'accueil du matin et du soir pour ne pas perturber le bon déroulement des projets



- Pour les 3/5 ans nous recommandons aux familles de prévoir un sac avec un change (slip, pantalon, tee-shirt, chapeau ou casquette, un k-way ou coupe-vent).
- Si votre enfant a besoin d'un moment de repos ou de sieste, nous vous demandons de le préciser à la directrice et aux animatrices et de prévoir un drap, une couverture, un oreiller et un doudou.

MODALITE D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

POUR TOUTES NOUVELLES INSCRIPTIONS 3/5 ANS OU 6/11 ANS, IL VOUS SERA DEMANDE :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 3 Le dossier d'inscription et sanitaire :
Fiche de renseignements / Fiche sanitaire / Autorisation parentale / Autorisation de droit à l'image / Tableau tarifaire renseigné de votre N°allocataire et organisme CAF/MSA ou autre 3 Un certificat médical autorisant à la pratique sportive et attestant de la mise à jour des vaccins de l'enfant, | <ul style="list-style-type: none"> 3 Le règlement intérieur signé, 3 L'adhésion annuelle à la Ligue de l'enseignement de 5 €/enfant (de septembre 2018 à août 2019), 3 Coupon d'inscription accompagné du règlement d'un acompte de 50%. |
|--|---|

Ces documents sont téléchargeables sur www.cuverville.fr

Les tarifs sont consultables sur la fiche d'inscription disponible en mairie ou sur le site www.cuverville.fr
L'inscription sera effective dès lors que l'ensemble des documents et paiement demandés auront été réceptionnés.

Toute absence sera due, seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées.

RESPONSABILITE

- La commune et l'organisateur « La Ligue de l'Enseignement de Normandie » déclinent toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeur ou argent (téléphone portable, montre, bijoux...).
- Il est vivement déconseillé aux enfants d'apporter au centre de loisirs et notamment sur les activités mises en place par la structure (camps, mini-camps et stages) des effets personnels tel que jouets, téléphone portable, console de jeux, appareil photo...) sauf si la demande émane de l'équipe d'animation dans le cas d'un projet particulier.
- L'équipe d'encadrement sollicite la ponctualité des familles sur les horaires d'accueils des structures prévus à cet effet, afin de garantir le bon fonctionnement des activités.
- La commune et l'organisateur « La Ligue de l'Enseignement de Normandie » sont responsables des enfants uniquement sur les temps et lieux d'animations encadrés par les animateurs. Leur responsabilité n'est pas engagée en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors de ces lieux et horaires.
- L'administration de médicaments ne pourra se faire que sur présentation d'une ordonnance.
- Tout manquement grave à la discipline et au règlement intérieur sera signalé à la famille et sanctionné et pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive de la structure sans pouvoir prétendre au remboursement du séjour.
- Toute absence devra être impérativement signalée aux responsables de la structure au 02.31.72.18.74 ou 02.31.72.14.51 ou au 06.75.46.01.34

Coupon à retourner compléter et signé

✂-----

Je soussigné(e) Mme, M. responsable légal de(s) (l') enfant(s), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, en être d'accord et m'engage à le respecter.

J'autorise mon/mes enfant(s) à participer aux activités organisées par le centre de loisirs autorisées par la réglementation des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) y compris les sorties à pieds, en vélo, en bus, à la piscine, au camping, en minibus, en covoiturage...

Fait àle

Signature du responsable légal